

MEDIANO 2

Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.



Le titre de créance est émis par Natixis Structured Issuance S.A. (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis (le « Garant » ; Standard & Poor's : A+ / Moody's : A1 / Fitch : A+⁽¹⁾). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

MEDIANO 2 est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée : 9 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le produit est revendu avant la Date d'Échéance.
- **Période de commercialisation :** Du 12 octobre 2020 (9h) au 18 novembre 2020 (12h) en compte-titres. Attention, la présente période de commercialisation doit tenir compte du délai de réflexion de 3 jours ouvrés dont bénéficie tout potentiel investisseur à ce titre de créance, dont la présentation ferait suite à un acte de démarchage bancaire et financier. Le Conseiller Meeschaert Gestion Privée ne peut en effet recueillir ni les ordres ni les fonds de la part de l'investisseur sur ces titres avant l'expiration de ce délai. Du 12 octobre 2020 (9h) au 17 novembre 2020 (12h) en assurance-vie. La période de commercialisation peut être clôturée par anticipation si le montant global des souscriptions atteint les limites de l'enveloppe disponible.
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et comptes-titres.** La présente brochure décrit les caractéristiques de MEDIANO 2 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN :** FR00140004Y3

Ingénierie financière

Distribution

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL
Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

 **NATIXIS**
BEYOND BANKING


M E E S C H A E R T
Gestion Privée

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

En quelques mots

MEDIANO 2 est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Une exposition à la performance médiane parmi les performances individuelles d'un panier de 9 actions (« Performance Médiane du Panier »), hors prise en compte des dividendes éventuels détachés par les actions. Soit la 5^e meilleure performance des 9 performances individuelles depuis la Date d'Observation Initiale.
- Du 2^e au 17^e semestre, un remboursement automatique anticipé du Capital Initial augmenté d'un gain de 3,50 %⁽¹⁾ par semestre écoulé, soit 7 % par année écoulée, si la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est positive ou nulle à une Date d'Observation Semestrielle⁽³⁾.
- À l'échéance des 9 ans, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
 - Un remboursement du Capital Initial augmenté d'un gain final de 63 %⁽¹⁾, soit 7 % par année écoulée, si la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est positive ou nulle à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.
 - Un remboursement du Capital Initial⁽¹⁾, si la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est négative mais supérieure ou égale à -30 % à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.
 - Une perte en capital partielle ou totale, si la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est strictement inférieure à -30 % à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.

Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance **MEDIANO 2**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres et de frais de gestion dans le cas d'un investissement en assurance-vie (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 0,80 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que des frais d'entrée ou d'arbitrage dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant. Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 20 novembre 2020 jusqu'à la Date d'Échéance (le 27 novembre 2029) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 20 novembre 2020 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance **MEDIANO 2**, ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, et l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**

⁽¹⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure, de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au 1^{er} paragraphe de la page 4 «Détermination de la Performance Médiane du Panier».

⁽³⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.



Avantages / Inconvénients

▶ Avantages



- Du 2^e au 17^e semestre, si à une Date d'Observation Semestrielle⁽¹⁾, la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est positive ou nulle, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**, et récupère son Capital Initial majoré d'un gain de 3,50 %⁽³⁾ par semestre écoulé, soit 7 % par année écoulée.
- À l'échéance des 9 ans, si **MEDIANO 2** n'a pas été rappelé par anticipation, et si la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est positive ou nulle à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial augmenté d'un gain final de 63 %⁽³⁾, soit 7 % par année écoulée.
- À l'échéance des 9 ans, si **MEDIANO 2** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial**⁽³⁾, si la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est négative mais supérieure ou égale à -30 % à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾.

▶ Inconvénients



- **MEDIANO 2 présente un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur avant la date de remboursement prévue par la formule, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ est strictement inférieure à -30 %).
- La valorisation de **MEDIANO 2** à l'échéance est très sensible à une faible variation de la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ autour des seuils de 0 % et -30%.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut durer de 2 à 18 semestres.
- Le gain maximum de l'investisseur est limité à 3,50 %⁽³⁾ par semestre écoulé, soit 7 % par année écoulée. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de la Performance Médiane du Panier⁽²⁾ (Effet de Plafonnement du Gain).
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant le Panier.

▶ Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base. Le titre de créance **MEDIANO 2** est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risque lié au sous-jacent** : Le remboursement du capital dépend de la performance du sous-jacent. Ces montants seront déterminés par application d'une formule de calcul (voir le mécanisme de remboursement) en relation avec le sous-jacent. Dans le cas d'une évolution défavorable de la performance du sous-jacent, les investisseurs pourraient subir une baisse substantielle des montants dus lors du remboursement et pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite** : En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au niveau de l'Émetteur et/ou du Garant et/ou du Groupe BPCE ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.
- **Risque de volatilité, risque de liquidité** : Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.
- **Risques liés à certains événements affectant les sous-jacents** : En cas de survenance de certains événements affectant l'émetteur du sous-jacent ou le sous-jacent (tels qu'une fusion, une offre publique, l'ouverture d'une procédure collective ou la radiation de la cote), l'Émetteur pourrait, entre autres, rembourser de manière anticipée l'intégralité des titres de créance à leur juste valeur de marché, valeur qui pourrait être inférieure au montant de remboursement initialement prévu. Dans ce cas les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au 1^{er} paragraphe de la page 4 «Détermination de la Performance Médiane du Panier».

⁽³⁾ Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve d'absence de défaut de paiement de l'Émetteur et d'absence de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant et de conservation du produit jusqu'à son remboursement final.

Mécanisme de remboursement

► Détermination de la Performance Médiane du Panier

La Performance Médiane du Panier correspond à la 5^e meilleure performance individuelle des 9 actions composant le Panier.

La performance individuelle d'une action à une Date d'Observation Semestrielle⁽²⁾ ou à la Date d'Observation Finale⁽²⁾ est égale au cours de clôture de l'action à la Date d'Observation Semestrielle⁽²⁾ ou à la Date d'Observation Finale⁽²⁾ divisé par le Cours Initial de l'action moins 1.

Le Cours Initial de l'action est déterminé par son cours de clôture le 20 novembre 2020.

► Mécanisme de remboursement automatique anticipé - semestres 2 à 17

Du 2^e au 17^e semestre, si à une Date d'Observation Semestrielle⁽²⁾ la Performance Médiane du Panier est positive ou nulle, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit⁽¹⁾ :

**Le Capital Initial augmenté d'un gain de 3,50 % par semestre écoulé
soit 7 % par année écoulée**

soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 6,83 % et un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 5,97 %

Dès qu'un remboursement automatique anticipé est réalisé **MEDIANO 2** s'arrête ; sinon le produit continue jusqu'à l'échéance.

L'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé (possible à chaque Date d'Observation Semestrielle) entraîne la dissolution du titre de créance. Si à une Date d'Observation Semestrielle, la Performance Médiane du Panier est négative, alors le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **MEDIANO 2** se poursuit jusqu'à la prochaine Date d'Observation Semestrielle.

► Mécanisme de remboursement à l'échéance - année 9

À la Date d'Observation Finale⁽²⁾, le 20 novembre 2029, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe une dernière fois la Performance Médiane du Panier.

Cas favorable

Si la Performance Médiane du Panier est positive ou nulle, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 27 novembre 2029 :

Le Capital Initial augmenté d'un gain final de 63 %, soit 7 % par année écoulée

soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 5,56 % et un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 4,72 %

Cas médian

Si la Performance Médiane du Panier est négative mais supérieure ou égale à -30 %, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 27 novembre 2029 :

Le Capital Initial

soit un TRA brut⁽³⁾ de 0 % et un TRA net⁽⁴⁾ de -0,80 %

Cas défavorable

Si la Performance Médiane du Panier est strictement inférieure à -30 %, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit⁽¹⁾ le 27 novembre 2029 :

Le Capital Initial diminué de la Performance Médiane du Panier

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la Performance Médiane du Panier. Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

⁽¹⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure, de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

⁽²⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

⁽⁴⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 0,80 % par an) et est calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux.

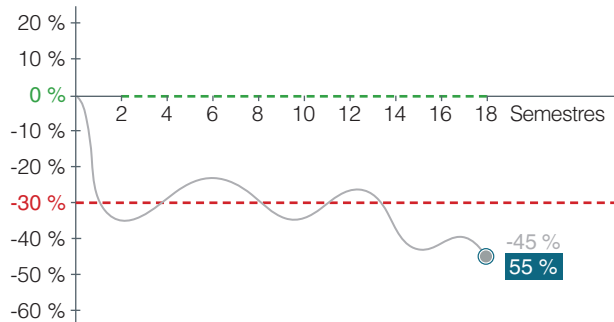
Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le fonctionnement du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

- Évolution de la Performance Médiane du Panier
- Performance Médiane du Panier finale
- Niveau de remboursement du titre de créance
- Seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé (0 %)
- Seuil de perte du capital à l'échéance (-30 %)
- ↓ Plafonnement du gain
- Gain

► Scénario défavorable : Performance Médiane du Panier très négative à la Date d'Observation Finale (inférieure à -30 %)

Niveau de la Performance Médiane du Panier

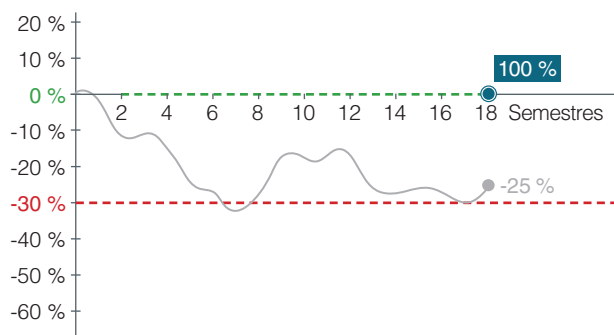


- À chaque Date d'Observation Semestrielle, la Performance Médiane du Panier est négative. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Observation Finale, la Performance Médiane du Panier est négative à hauteur de -45 % : l'investisseur reçoit 55 % de son Capital Initial et subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à la Performance Médiane du Panier négative, soit une perte de 45 %.

Montant remboursé à l'échéance : 55 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : -6,41 % (identique à celui de la Performance Médiane du Panier⁽³⁾)
TRA net⁽²⁾ : -7,16 %

► Scénario médian : Performance Médiane du Panier négative à la Date d'Observation Finale (inférieure à 0 % et supérieure à -30 %)

Niveau de la Performance Médiane du Panier

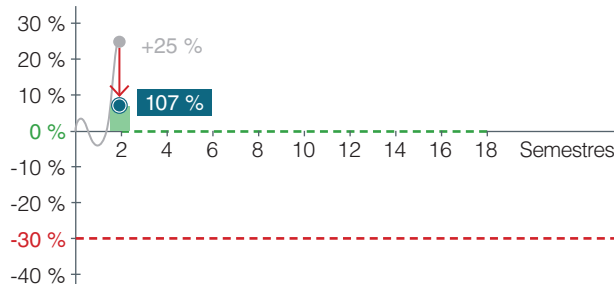


- À chaque Date d'Observation Semestrielle, la Performance Médiane du Panier est négative. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Observation Finale, la Performance Médiane du Panier est négative à hauteur de -25 % : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la Performance Médiane du Panier négative à la Date d'Observation Finale.

Montant remboursé à l'échéance : 100 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : 0 % (contre -3,14 % pour la Performance Médiane du Panier⁽³⁾)
TRA net⁽²⁾ : -0,80 %

► Scénario favorable : Performance Médiane du Panier très positive à l'issue du semestre 2 (Plafonnement du gain)

Niveau de la Performance Médiane du Panier



- À la 1^{re} Date d'Observation Semestrielle, la Performance Médiane du Panier est positive (+25 %), le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 7 % au titre des 2 semestres écoulés. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle du niveau de la Performance Médiane du Panier (Effet de Plafonnement du Gain).

Montant remboursé au semestre 2 : 107 % du Capital Initial
TRA brut⁽¹⁾ : 6,83 % (contre 24,33 % pour la Performance Médiane du Panier⁽³⁾)
TRA net⁽²⁾ : 5,97 %

Information importante : la valorisation de **MEDIANO 2** en cours de vie peut évoluer indépendamment de la Performance Médiane du Panier et connaître des fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Semestrielle, si le niveau de la Performance Médiane du Panier est proche de 0 %, et à la Date d'Observation Finale, si elle est proche des seuils de -30 % et 0 %. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

⁽²⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 0,80 % par an) et est calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux.

⁽³⁾ Hors prise en compte des dividendes éventuels détachés par les actions.

Présentation du panier d'actions

Cette sélection a été établie par le distributeur Meeschaert Gestion Privée sur la base de 2 critères ESG de l'agence de notation Sustainalytics :

Une notation « Risques ESG »
inférieure à 35 sur 100

Les notations "Risques ESG" mesurent à quel point la valeur économique d'une entreprise est à risque en raison de facteurs Environnementaux, Sociaux ou de Gouvernance (ESG) ou, plus techniquement, de l'ampleur des risques ESG non gérés par l'entreprise. Chaque entreprise est classée dans une catégorie de risque suivante en fonction de l'ampleur des risques ESG évaluée par Sustainalytics : négligeable, faible, moyen, élevé, sévère. Source : www.sustainalytics.com/esg-risk/

Une notation « Niveau de controverse »
de catégorie 1, 2, ou 3 (les catégories 4 et 5 sont exclues)

Les recherches sur les controverses identifient les entreprises impliquées dans des incidents qui peuvent avoir un impact négatif sur les parties prenantes, l'environnement ou les opérations de l'entreprise. Le « Niveau de controverse » est fixé à partir d'un suivi de l'actualité, des incidents et événements concernant une entreprise et les risques réputationnels qui y sont associés. Source : www.sustainalytics.com/controversies-research/

Action AbbVie Inc : AbbVie Inc. recherche et développe des produits pharmaceutiques. La société produit des médicaments pharmaceutiques dans des domaines thérapeutiques spécialisés comme l'immunologie, les maladies rénales chroniques, l'hépatite C, la santé des femmes, l'oncologie et les neurosciences. AbbVie offre également des traitements pour des maladies comme la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer. Le cours de l'action AbbVie Inc est accessible sur le site www.boursorama.com/cours/ABBV/ ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Activision Blizzard Inc : Activision Blizzard Inc. publie, développe et distribue des logiciels de divertissement interactifs et des produits périphériques. Les produits de la société couvrent diverses catégories de jeux vidéo, y compris l'action/aventure, les sports d'action, les courses, les jeux de rôle, la simulation, l'action à la première personne, les jeux musicaux et la stratégie. Le cours de l'action Activision Blizzard Inc. est accessible sur le site www.boursorama.com/cours/ATVI/ ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action BNP Paribas : BNP Paribas est le 1^{er} groupe bancaire français. A fin 2019, BNP Paribas gère 834,7 milliards d'euros d'encours de dépôts et 805,8 milliards d'euros d'encours de crédits. Le cours de l'action BNP Paribas est accessible sur le site live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000131104-XPAR ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Cisco Systems Inc : Cisco Systems Inc est le n° 1 mondial de la conception, du développement et de la commercialisation d'équipements réseau pour Internet. Le cours de l'action Cisco Systems Inc est accessible sur le site live.euronext.com/fr/product/equities/us17275r1023-tnlb/cisco-system-inc/cis ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Iberdrola SA : Iberdrola S.A. produit, distribue, traite et commercialise de l'électricité au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Espagne, au Portugal et en Amérique latine. L'entreprise se spécialise dans l'énergie propre et plus particulièrement l'énergie éolienne. Le cours de l'action Iberdrola S.A. est accessible sur le site www.boursorama.com/cours/FF55-IBE/ ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Schneider Electric SE : Schneider Electric SE fabrique des produits d'alimentation électrique. La société propose des chargeurs de voiture, des produits de sécurité, des interrupteurs, des disjoncteurs, des câbles, des accessoires, des fusibles, des démarreurs de moteur et des transformateurs de tension. Le cours de l'action Schneider Electric SE est accessible sur le site live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000121972-XPAR ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Cie de Saint-Gobain : Compagnie de Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux et des solutions dans les secteurs du bâtiment, des transports et des infrastructures, ainsi que pour de nombreuses applications industrielles (automobile, aéronautique, santé, défense, sécurité et agroalimentaire). Le groupe est essentiellement présent sur le marché de l'habitat, sur la partie résidentielle. Le cours de l'action Cie de Saint-Gobain est accessible sur le site live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000125007-XPAR ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action STMicroelectronics NV : STMicroelectronics N.V. conçoit, développe, fabrique et commercialise des circuits intégrés et des dispositifs discrets à semi-conducteurs. Les produits de la société sont utilisés dans les secteurs des télécommunications, de l'électronique grand public, de l'automobile, de l'informatique et de l'industrie. Le cours de l'action STMicroelectronics NV est accessible sur le site live.euronext.com/fr/product/equities/NL0000226223-XPAR ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Action Vinci SA : Vinci SA est le n° 1 mondial des prestations de construction, de concessions et de services associés. Le cours de l'action VINCI SA est accessible sur le site live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000125486-XPAR ainsi que sur différents sites d'informations financières.

Sources : Bloomberg, Euronext et Boursorama, au 6 octobre 2020.
Les entreprises ci-dessus sont susceptibles de publier des résultats durant la période de commercialisation de Mediano 2.
Se référer aux pages investisseurs des sites internet de chaque entreprise pour plus d'information.

► Performances des actions entre le 5 octobre 2011 et le 5 octobre 2020

Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Performances cumulées	1 an	4 ans	9 ans
Action AbbVie Inc	17,77 %	38,71 %	N/A*
Action Activision Blizzard Inc	44,28 %	79,63 %	558,35 %
Action BNP Paribas	-25,61 %	-33,92 %	6,66 %
Action Cisco Systems Inc	-18,83 %	22,10 %	138,38 %
Action Iberdrola SA	13,98 %	79,62 %	109,35 %
Action Schneider Electric SE	39,93 %	73,19 %	161,74 %
Action Cie de Saint-Gobain	5,43 %	-5,61 %	24,22 %
Action STMicroelectronics NV	56,88 %	287,86 %	473,15 %
Action Vinci SA	-23,37 %	10,42 %	132,92 %

Source : Bloomberg, au 6 octobre 2020.

* Introduction en bourse de l'action AbbVie Inc : 10 décembre 2012.

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'émetteur en accord avec **Financière Meeschaert**, le distributeur qui commercialise le produit **MEDIANO 2**. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les Titres de créance.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est refusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de **MEDIANO 2** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT.** Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **MEDIANO 2** est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur le titre de créance concerné avant la diffusion de la communication.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les Instruments Financiers décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une documentation juridique composée du [prospectus de base](#) relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs (1^{er}, 2^e), approuvé le 12 juin 2020 par l'AMF sous le n° 20-256 (le « Prospectus de Base ») et des [conditions définitives](#) en date du 8 octobre 2020 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au règlement 2017/1129 (règlement prospectus) tel qu'amendé. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (equityderivatives.natixis.com/fr/Prospectus_de_Base_Obligations_2020_AMF_20-256_equityderivatives.natixis.com/fr/CD-FR0000140004Y3) et de l'AMF (www.amf-france.org) et sont disponibles pour consultation auprès de Natixis 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris. L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

AVERTISSEMENT SUSTAINALYTICS

Une partie de cette publication peut contenir des renseignements exclusifs de Sustainalytics qui ne peuvent être reproduits, utilisés, diffusés, modifiés ou publiés d'aucune manière sans le consentement écrit exprès de Sustainalytics. Rien dans cette publication ne doit être interprété comme donnant une représentation ou une garantie, expresse ou implicite, quant à l'opportunité d'investir ou d'inclure des sociétés dans des univers d'investissement et/ou des portefeuilles. L'information est fournie « telle quelle » et, par conséquent, Sustainalytics n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou les omissions. Sustainalytics décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de cette publication ou des informations contenues dans les présentes de quelque manière que ce soit.

Ingénierie Financière



Distribution

M E E S C H A E R T
Gestion Privée

Société Anonyme à Conseil d'Administration -
Capital de 5 049 522 403,20 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France
RCS Paris n°542 044 524

Enseigne de la société Financière Meeschaert
12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris FRANCE.
Société anonyme au capital de 8 040 000 euros Société agréée par
l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution RCS Paris B 342-
857-273 Intermédiaire d'assurances ORIAS 07 004 557 www.oriass.fr

